

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Bénin : un atelier national pour renforcer la sécurité sanitaire des aliments et accompagner les réformes**

Cotonou, mars 2026

Dans le cadre du projet P108 « Strengthening the control and analytical capabilities to improve the security of the food chain in the African Atlantic Façade (AAF) », financé par l'Union européenne dans le cadre de l'initiative des Centres d'Excellence NRBC, un atelier national juridico-technique s'est tenu au Bénin du mardi 24 au vendredi 27 mars 2026.

Cet atelier de quatre jours a réuni une dizaine d'acteurs clés nationaux (institutions publiques, autorités de contrôle, laboratoires, experts), avec pour objectif de renforcer le cadre juridique, institutionnel et technique en matière de sécurité sanitaire des aliments, de lutte contre la fraude alimentaire et de sûreté alimentaire.

Cette activité s'inscrit dans la continuité des travaux engagés par le projet P108, qui vise à accompagner les pays partenaires dans la structuration de systèmes alimentaires plus sûrs, résilients et alignés sur les standards internationaux, dans une approche intégrée de type One Health.

### **Quatre axes structurants pour accompagner les réformes nationales**

Les échanges ont porté en particulier sur quatre priorités majeures :

#### **1. Vers une loi-cadre moderne et cohérente en sécurité sanitaire des aliments**

Le Bénin dispose déjà d'un socle juridique solide, mais encore fragmenté entre différents textes sectoriels. L'atelier a souhaité accompagner les efforts engagés pour construire une architecture juridique plus cohérente, notamment à travers l'élaboration d'une loi-cadre intégrant l'approche One Health. Une telle évolution permettra d'aligner le cadre national sur les normes internationales, de sécuriser l'ouverture des marchés dans le contexte de la ZLECAf, et de mieux encadrer les responsabilités des opérateurs, y compris dans le secteur informel.

#### **2. Clarifier les responsabilités et renforcer la gouvernance du système**

Face aux chevauchements institutionnels observés, les discussions ont visé à préciser les rôles des différentes autorités (ANAN, ABSSA, ministères, collectivités) afin de renforcer l'efficacité du pilotage du système. L'objectif est de consolider les réformes déjà engagées, notamment dans le cadre du paquet Hygiène, pour garantir une meilleure protection du consommateur « de la ferme à la table ».

#### **3. Optimiser les capacités analytiques et les réseaux de laboratoires**

L'atelier a abordé la nécessité de rationaliser les ressources existantes, en privilégiant des réseaux de laboratoires performants et coordonnés.

Les échanges ont ainsi porté sur la mise en place d'un plan national de surveillance fondé sur le risque, l'harmonisation des méthodes analytiques et le renforcement progressif de l'accréditation.

#### 4. Structurer la gestion des crises sanitaires alimentaires

Les travaux ont mis également l'accent sur la nécessité de mieux encadrer les mécanismes de retrait et de rappel des produits, de renforcer la responsabilité des opérateurs et de structurer les dispositifs de gestion de crise.

Le développement d'un cadre de « food defense » contribuera à améliorer la prévention et la réponse face aux risques sanitaires.

#### Un engagement conjoint au service de la santé publique et du développement économique

À travers cet atelier, l'Union européenne réaffirme son engagement à soutenir les autorités béninoises dans le renforcement de leurs systèmes de sécurité sanitaire des aliments.

Ces actions contribuent directement à la protection de la santé des populations, au développement des filières agroalimentaires et à la facilitation des échanges commerciaux, tout en renforçant la résilience face aux risques sanitaires.

Le projet P108, mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec France Vétérinaire International (FVI), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et l'Université de Liège, s'appuie sur une approche collaborative impliquant l'ensemble des parties prenantes nationales, condition essentielle à la réussite des réformes engagées.

#### À propos du projet P108

Le projet P108 – « Renforcement des capacités de contrôle et d'analyse pour améliorer la sécurité de la chaîne alimentaire dans les pays de la façade atlantique africaine » est financé par l'Union européenne dans le cadre de l'Initiative des Centres d'Excellence NRBC.

Il vise à renforcer les capacités des institutions nationales en matière de sécurité sanitaire des aliments, de sûreté alimentaire et de lutte contre la fraude alimentaire, à travers des analyses juridiques et techniques, des activités de formation, des ateliers nationaux et régionaux ainsi que des exercices de gestion de crise.

#### Contacts presse

Expertise France – Projet P108

Faroux Thibaut

[Thibaut.faroux@expertisefrance.fr](mailto:Thibaut.faroux@expertisefrance.fr)

Délégation de l'Union européenne au Bénin : [delegation-benin@ec.europa.eu](mailto:delegation-benin@ec.europa.eu)